

## HEROUVILLE SAINT-CLAIR

# Les périscolaires en colère : « il y a urgence »

Depuis septembre, les directeurs périscolaires et animateurs sont face à un manque des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sur la pause méridienne. Jeudi dernier, ils étaient en grève.

Lors de la grève du jeudi 5 décembre, la totalité des directeurs périscolaires et 80% des équipes d'animations d'Hérouville Saint-Clair se sont mobilisés. En cause : le manque de moyens, la dégradation des conditions de travail et surtout, le manque d'encadrement des enfants en situation de handicap. Vanessa De Haan Arruego, directrice d'accueil collectif de mineurs à l'école Célestin Freinet, lève le voile sur les problématiques rencontrées dans son établissement et à l'échelle de la commune.

Aujourd'hui, c'est l'Etat qui est tenu du temps périscolaire, mais aucune mesure pour la prise en charge des enfants MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) sur le temps périscolaire n'a été prise. De notre côté, on trouve des solutions provisoires, on bricole, alors qu'on est déjà en manque d'effectif. Ce n'est pas tenable et ce n'est pas normal que la loi ne soit pas appliquée.

**« On a peur qu'il y ait un accident »**

### → Qu'est-ce qui a déclenché la colère des périscolaires ?

Depuis mai 2024, la loi au sujet de la prise en charge des AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) a évolué. Avant, l'Etat prenait en charge les AESH sur le temps scolaire et c'est la ville qui finançait les accompagnants sur le temps périscolaire, notamment lors de la pause méridienne.

### → Quels sont les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires ?

Sur l'école, il y a deux enfants qui ont besoin d'une aide spécifique notifiée par la MDPH et à l'échelle de la ville, c'est bien plus. L'un d'entre eux est présent sur les heures périscolaires le matin, le midi et le soir, cela représente cinq heures dans la journée.



Vanessa De Haan Arruego, directrice d'accueil collectif des mineurs à l'école Célestin Freinet à Hérouville Saint-Clair (Calvados). Estelle MASKOWYCZ

Ce sont des enfants qui ont besoin d'un accompagnement, même lorsqu'ils ne sont pas en classe. Ils peuvent par exemple « partir en crise ». Les encadrants sur le temps périscolaire ne sont pas formés à ce type de situation. Et lorsqu'un événement de ce type apparaît, cela

mobilise un animateur pour un seul enfant, aux détriments des autres. Ce n'est pas vivable au quotidien.

### → Vous étiez en grève jeudi 5 décembre, pour quelles raisons ?

Cette nouvelle loi, qui n'est

pas appliquée, met en danger les enfants et contribue, encore davantage, à la dégradation de nos conditions de travail. Lorsqu'un élève en situation de handicap a besoin d'un accompagnement individualisé, c'est un des animateurs qui doit s'en charger, alors qu'il est déjà censé s'occuper de

treize ou quatorze enfants. On est inquiet, parce qu'on a peur qu'il y ait un accident.

### → Vos craintes et protestations, vous les exprimez depuis octobre ?

On alerte depuis les vacances de la Toussaint. Des moyens, il en faut maintenant. Les enfants, on les a tous les jours. Le contexte politique actuel ne doit pas, encore, retarder l'application de la loi. On a plusieurs fois sollicité la ville, qui nous comprend, mais il nous faut des solutions concrètes. Après notre journée de grève, l'association qui nous embauche, l'UNCMT, nous a trouvé deux personnes en attendant sur le temps du midi, 45 minutes sur l'heure et demie. Mais ce n'est pas normal, l'Etat doit s'en charger et de manière durable. On attend des solutions concrètes et durables pour les enfants et nos équipes, le plus rapidement possible.

● Estelle MASKOWYCZ

### → Réponse d'Armelle Fellahi, la directrice académique

Contactée par Liberté, Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Education nationale (DASEN), s'est exprimée sur le sujet : « Nous assurons la prise en charge des enfants, qui ont une notification MDPH précisant la nécessité d'un accompagnement sur la pause méridienne. Nous appliquons la loi dans le cadre de la circulaire. À Hérouville Saint-Clair, 23 enfants ont une notification et 18 sont déjà pris en charge. En revanche, nous devons certainement être plus fluides dans la transmission des informations à l'UNCMT. Nous avons une audience jeudi, avec la mairie et l'UNCMT, dans le but de rappeler le cadre et préciser les modalités d'accompagnement. »

### → Le manque d'AESH en débat au conseil d'Hérouville

Lors du conseil municipal d'Hérouville, lundi 9 décembre, Caroline Boisset, maire-adjointe chargée de l'éducation et de la petite enfance, a précisé : « On a des enfants avec des notifications MDPH sur la pause méridienne. Ce temps-là est oublié, les moyens n'ont pas suivi. La mise en danger des enfants et des personnels et de plus en plus grande. » L'opposition, Vincent Louvet, Smail Chadli et Elise Cassetto-Gadrat en tête, a vivement interpellé la municipalité pour demander « le financement des postes, comme le fait la commune de Flers, tant que l'Etat ne le fait pas ». Selon Caroline Boisset, 28 enfants sur la commune sont en attente d'une AESH sur le temps méridien.

## Que va devenir ce bâtiment délabré à la Haute-Folie ?

Laisse à l'abandon depuis des années, ce bâtiment va être vendu par la ville et transformé en cabinet médical à la Haute-Folie.

Ce bâtiment situé au 1009 du centre commercial de la Haute-Folie, les Hérouvillais le connaissent bien, mais cela fait des années qu'il est laissé à l'abandon et qu'ils ne l'utilisent plus, à cause de sa vétusté. Lors du conseil municipal ce lundi 9 décembre, la Ville a annoncé qu'il serait bientôt vendu et transformé en cabinet médical.

### Un cabinet médical prochainement

À la place des sanitaires, c'est un médecin généraliste qui devrait s'installer, après travaux, dans les locaux d'une superficie de 18 mètres carrés.

Selon la mairie, la réhabilitation du local devrait avoir lieu au premier trimestre 2025 et le début d'activité du médecin

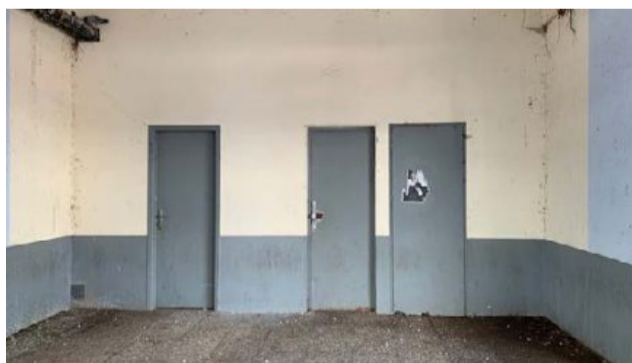
pourrait être au second trimestre : « Nous avons déjà un acquéreur qui, lui-même, a un contact avancé pour louer les locaux à un médecin généraliste qui devrait arriver prochainement », explique Frédéric Carluier, maire-adjoint en charge du développement économique et des commerces de proximité.

### La vente « une dizaine de milliers d'euros »

La vente « d'une dizaine de milliers d'euros » servira à la construction de nouveaux sanitaires publics, dans l'hypercentre, certainement près de la place du Café des images.

### Tout près du nouveau pôle santé

Le projet avait été divulgué



Les locaux seront prochainement transformés en cabinet médical. Ville d'Hérouville

en octobre dernier : un pôle santé va aussi voir le jour en janvier 2026 dans le quartier de la Haute-Folie, plus particulièrement, au pied du château d'eau d'Hérouville. Selon le maire, des spécialistes devraient s'y installer.

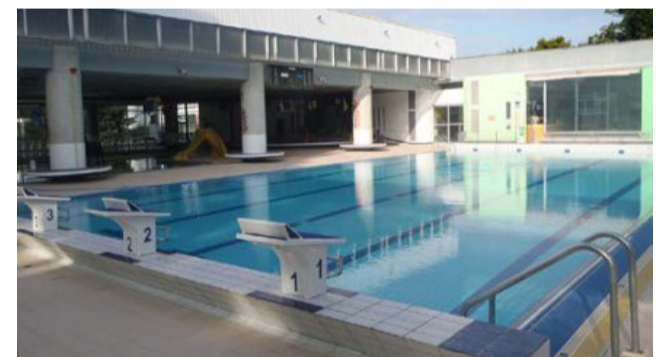
C'est donc à quelques pas de là que le nouveau médecin généraliste devrait poser ses valises.

● Estelle MASKOWYCZ

## HEROUVILLE SAINT-CLAIR

# Malfaçons : la piscine Montmorency va fermer

Suite à des travaux mal réalisés, la piscine sera de nouveau fermée un mois.



La piscine Montmorency à Hérouville Saint-Clair est de nouveau en travaux du 23 décembre au 26 janvier 2024. Caen-la-Mer

Huit mois après sa réouverture post-travaux, la piscine Montmorency sera de nouveau fermée du 23 décembre au 26 janvier 2025. Un nouveau chantier est prévu « en raison de la non-conformité des travaux réalisés sur la première période », indique Caen la mer.

### Problème d'étanchéité sur l'allée principale des vestiaires

Mis en cause, un problème d'étanchéité au niveau de l'allée principale des vestiaires de la piscine nécessite une reprise des travaux pendant un mois.

### Dans l'enveloppe des 2 millions d'euros

La communauté urbaine Caen la mer est formelle, cela est

compris dans l'enveloppe initiale de deux millions d'euros. « Il n'y aura pas de surcoût pour ces travaux puisqu'une réserve a été déposée lors de la réception par la collectivité et donc reprise par l'entreprise en raison de la non-conformité des travaux réalisés sur la première période ».

### Fermée pendant les vacances scolaires

La raison pour laquelle les travaux ont été planifiés à ce moment-là de l'année : « c'est la période la moins impactante pour le public ». La piscine sera donc fermée durant les vacances de Noël, elle rouvrira ses portes, fin janvier, pour accueillir de nouveau les Hérouvillais.

● E.M